

Rachat d'actions propres

Déclaration de transactions sur actions propres réalisées du 5 février au 9 février 2018 (inclus)
Mise en œuvre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 avril 2016

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a acquis, sur la période 5 février au 9 février 2018 inclus :

- Au titre du contrat de liquidité : 10 000 actions GBL

Contrat de liquidité						
Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Méthode de négociation / marché
05/02/2018	5.431	92,61	91,52	93,70	502.978	En bourse via Euronext, BATS, Chi-X
05/02/2018	69	91,74	-	-	6.330	OTC
06/02/2018	2.000	89,05	88,08	90,40	178.100	En bourse via Euronext
08/02/2018	1.919	89,79	89,48	91,14	172.307	En bourse via Euronext, Chi-X, Turquoise, BATS
08/02/2018	81	89,65	-	-	7.262	OTC
09/02/2018	500	89,49	88,58	90,16	44.744	En bourse via Euronext, Chi-X, Turquoise, BATS
Total	10.000	91,17			911.721	

- Au titre du programme de rachat d'actions propres : 0 action GBL

Programme de rachat d'actions propres						
Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Méthode de négociation / marché
-	-	-	-	-	-	-

Le tableau récapitulatif des acquisitions dans le cadre du programme de rachat d'actions propres depuis le 1^{er} juillet 2009 est disponible sous la rubrique « Action GBL / Rachat d'actions propres » du site internet <http://www.gbl.be>.

Au 9 février 2018, GBL détient, en direct et au travers de ses filiales, 5.666.962 actions GBL représentatives de 3,5% du capital émis, dont 10.000 au titre du contrat de liquidité.